

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de FITOU

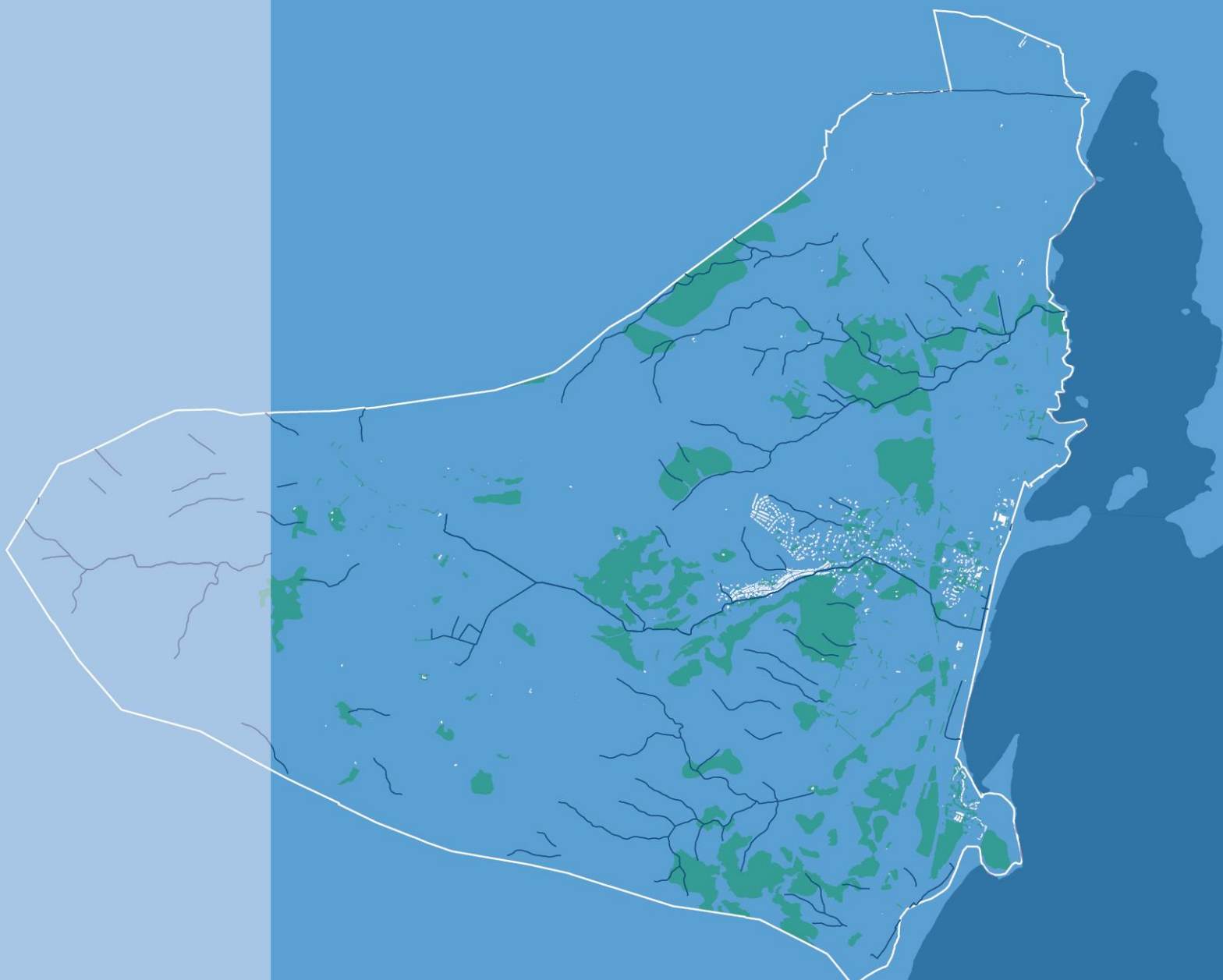


IV.C

ANNEXES AU REGLEMENT

**IV.C.2 LISTE DES ELEMENTS PROTEGES
AU TITRE DES ARTICLES L151-17 A
L151-25 DU CODE DE L'URBANISME**

APPROBATION - 11 MARS 2024



Eléments du patrimoine bâti et paysager protégés (article L151-19 du code de l'urbanisme)

| ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI OU PAYSAGER A PROTEGER, CONSERVER, METTRE EN VALEUR OU REQUALIFIER | | |
|--|----------------------------------|---|
| Eléments du patrimoine bâti | | |
| N° sur le règlement graphique | Parcelles cadastrales concernées | Désignation - Description - Intérêt |
| EL_P 01 | B196 | <p>Tour des Marendes (tour Chappe) Relais de télégraphe de la Joncasse Tour du réseau de communication télégraphique dit « de Chappe » (1840), ancêtre de télégraphe électrique de Morse fonctionnant à l'aide de signaux visuels reproduits le long d'un réseau de tours pour communiquer les informations</p> |
| EL_P 02 | C728 D320 et | <p>Tunnel (aqueduc souterrain) du col del Prat Le Pla de Fitou n'a pas d'exutoire naturel. Donc, par fortes pluies il se remplit d'eau dans sa partie la plus basse et constitue un lac temporaire. Il est drainé par un réseau de canaux qui convergent vers un collecteur en forme de Y. La branche principale du Y, origine du Ruisseau du Pla, abouti à un tunnel qui traverse le seuil du Col del Prat. L'entrée du tunnel se fait par une porte maçonnée munie d'une vanne métallique à crémaillère bloquée à 40 cm du sol et assurant ainsi un écrêtage du débit. L'exutoire est une ouverture grossièrement rectangulaire de 1,20 x 0,50 mètres de section qui, selon la carte IGN, est la source du Ruisseau du Pla. Le tracé du tunnel est ponctué par neuf regards clos par des dalles (calcaire, béton, plaque de fonte) ou de grosses pierres. Ces regards sont en fait les puits à partir desquels a été creusé le tunnel.</p> |
| EL_P 03 | D579 | <p>Phare de l'aéropostale En 1927, la Compagnie Générale Aéropostale érige un phare de jalonnement appartenant à une ligne de lumières permettant d'acheminer le courrier de Toulouse à Dakar en 24h. Il s'agissait d'un pylône métalliques enrobé de ciment d'une hauteur de 7 à 8 mètres, surmonté d'une nacelle carrée supportant l'ensemble du phare lumineux. Celle-ci également métallique, était accessible par une échelle en place sur le pylône. Intérêt historique et non esthétique</p> |
| EL_P 04 | D286 | <p>Les plâtriers Petites unités familiales de confection de plâtre à partir des gisements de gypse (Pla de Saint-Aubin à Fitou) Au XIX^{ème} siècle, ces petites unités, souvent familiales, perdues au milieu des garrigues furent réduites au silence par la concurrence d'installations industrielles qui se développèrent à proximité des plus importants gisements. En 1835, les 14 fours cylindriques qui</p> |

| ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI OU PAYSAGER A PROTEGER, CONSERVER, METTRE EN VALEUR OU REQUALIFIER | | |
|--|---|---|
| | | fonctionnaient aux plâtrières de Fitou occupaient journallement 400 personnes travaillant sur les divers postes : extraction, cuisson, broyage, transport, vente... |
| EL_P 05 | D533 | Combes de Rémiols Ensemble remarquable de terrasses abandonnées et de quelques « cabanes » entourées d'un mur destiné à les abriter des troupeaux paissant dans la garrigue alentour. La combe de Rémiols est une fracture géologique d'orientation et de pendage Ouest-Est dans le plateau de la Serre du Buis dont les garrigues étaient réservées à la dépaissance des troupeaux et à de petites exploitations de chaufourniers. Les aménagements lithiques et fonciers de Rémiols se dressent à la croisée de deux combes pour profiter du maximum d'humidité drainée. |
| EL_P 06 | E540 | Tour de « Pédros » Relais de télégraphe en limite communale avec Salses Tour du réseau de communication télégraphique dit « de Chappe » (1840), ancêtre de télégraphe électrique de Morse fonctionnant à l'aide de signaux visuels reproduits le long d'un réseau de tours pour communiquer les informations |
| Eléments du patrimoine paysager | | |
| N° sur le règlement graphique | Parcelles cadastrales concernées | Désignation - Description - Intérêt |
| EL_P 07 | <u>Section C</u> 264, 955p, 956, 957p, 1100, 1102p, 1127, 1128p, 1129, 1130, 1141, 1168p, 1196p, 1239p, 1252, 1253, 1274, 1275p, 1288p, 1277p, 1288p | L'EL_P07 correspond à une garrigue typique des Corbières , peu arborée, positionnée sur la pente entre le vieux village et les quartiers résidentiels récents. |
| EL_P 08 | <u>Section C</u> 307, 1123, 1125 | L'EL_P08 correspond à un jardin bien entretenu ponctué d'olivier et de quelques arbres remarquables . Il crée une respiration agréable dans le tissu résidentiel de cette partie du village. |

Éléments protégés pour des motifs d'ordre écologique (article L151-23 du code de l'urbanisme)

| SECTEURS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUE | | |
|--|--|---|
| N° sur le règlement graphique | Parcelles cadastrales concernées | Description - Intérêt |
| Périmètres sans numéro | <p>B1286, B1303p, B1305p, B1307p, B1311p, B1329p, B1525p, B1530, B1531, B1611p, B1744p, B2194p, B2196p, B2197p, B2198, B2199, B2200, B2201p, B2202, B2203p</p> <p>B213p, B241p, B245p, B1136p, B1140p, B1144p, B1149, B1152p, B1498p, B1737, B1738p, B1739, B1740p, B2165, B2166p</p> <p>A111p, A123p, A124p, B863p, B864p, B865p, B866p, B871p</p> <p>B391p, B392p, B397p, B398p, B399p, B400p, B871p, B872p, B873p, B874p, B1034p</p> <p>B464p, B466p, B467p, B471p, B472, B473p, B476p, B1363p</p> <p>B91p, B467p, B484p, B485p, B488p, B489, B1061p, B1062, B1071p, B1480p, B1482p, B1483p, B1484, B1485p, B1486, B1487p</p> <p>E461p, E462p, E465p, E1089, E1090, E1093p, E1094p, E1700p, E1735p, E1765p, E2191p</p> <p>B601p, B605p, B606p, B607p, B608p, B609p, B611p, B1131, B1132p</p> <p>E1053p, E1197p, E1216p, E1217p, E1218p, E1224p, E1225p, E1226, E1227p</p> | <p>Repérage de 9 périmètres aux abords d'ouvrages sous l'autoroute A9 et la voie ferrée susceptibles d'être empruntés par la faune.</p> <p>Intérêt : préserver ces ouvrages qui servent de franchissement pour la faune en l'absence de véritables passages à faune ; maintien des continuités écologiques au niveau des infrastructures.</p> |



COGEAM

Urbanisme / Paysage
Environnement

940 Avenue Eole - Tecnosud II
66 100 PERPIGNAN

contact@cogeam.fr
04.68.80.54.11
cogeam.fr



CRB ENVIRONNEMENT

Environnement

5 Allée des Villas Amiel
66 000 Perpignan

contact@crbe.fr
04.68.82.62.60
crbe.fr